

POINTE de TREFEUNTEC

SITES
INSCRIPTION
CLASSEMENTS

COMMUNE : PLO NEVEZ-FORZAY
CANTON : CHATEAULIN
ARRONDISSEMENT : CHATEAULIN



CARTO
NICHIELLIN
N° 59
PLI 15

ARRETE DU 7 AVRIL 1937

La Pointe de Tréfeuntec, située sur le territoire de la commune de PLO NEVEZ-FORZAY (Finistère) est constituée par les parcelles cadastrales N° 26 à 30, section F I est classé parmi les Sites.

Le Conseiller d'Etat
Secrétaire Général des Beaux-Arts

signé : J. ZAY

ARRETE DU 7 AVRIL 1937

La parcelle cadastrale N° 25, section F I, faisant partie de la Pointe de Tréfeuntec, commune de PLO NEVEZ-FORZAY (Finistère) appartenant à M. Queffelec Jean-Marie à Tréfeuntec en Plo nevez-Forzay, est inscrite sur l'inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général, par application de l'article 4 de la loi du 2 Mai 1930.

Pour le Ministre et par
Délégation spéciale
Le Directeur Général des Beaux-Arts

signé : HUISMAN

DECRET N° 3120 DU 24 NOVEMBRE 1943

La parcelle 481 section F, située sur la Pointe de Tréfeuntec, commune de Plo nevez-Forzay (Finistère) appartenant à M. Hervé KERIVEL, aux Roses Blanches en Tréboul, est classée parmi les monuments naturels et les Sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Pour copie conforme
Le Chef du Bureau
des Sites

signé : Pierre LAVAL